

Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel Parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

MR12401A - 120 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+3

Niveau(x) de sortie : BAC+5

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 35911

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Le Master se décompose en deux étapes (M1 et M2) et s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence GEMS Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) **dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du Master de gestion des établissements sanitaires ou médico-sociaux.**

- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master (gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux) bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour les personnes titulaires d'un diplôme bac + 4 (gestion d'établissements sanitaire ou médico-sociaux), il est prévu la possibilité de la Validation des Études Supérieures VES.

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires et médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois et rédiger un rapport d'expérience.

Le recrutement des candidats est fait sur la base de l'étude des dossiers (phase obligatoire) et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Attention: L'entrée dans le cycle M1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidat(e)s.

Évolution professionnelle des diplômés

Les dernières informations sur l'évolution professionnelle des diplômés :

- [Fiche synthétique au format PDF](#)

Objectifs

La formation a pour objectif de délivrer les compétences et capacités suivantes :

- Mettre en oeuvre et assurer la coordination des projets de son service ou structure grâce à une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et médico-sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en oeuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés (accompagnement des démarches de certification, accompagnement de la collaboration avec les usagers, soutien de l'éthique médicale et professionnelle, amélioration des pratiques professionnelles, etc.)
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information)
- Utiliser les outils et les systèmes d'information spécifiques au secteur (complétés d'outils de gestion propres) pour évaluer et suivre les activités de son service ou établissements
- Animer et gérer une équipe en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur,
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

Compétences

- Mettre en oeuvre et assurer la coordination des projets de son service ou structure grâce à une connaissance approfondie et pratique de l'environnement politique, réglementaire et économique des établissements sanitaires et médico-sociaux (structures de soins, dépenses de santé, politiques publiques nationales et régionales et économie de la santé)
- Mettre en oeuvre les programmes d'amélioration et d'évaluation de la qualité des prestations et services proposés (accompagnement des démarches de certification, accompagnement de la collaboration avec les usagers, soutien de l'éthique médicale et professionnelle, amélioration des pratiques professionnelles, etc.)
- Répartir les moyens et gérer le budget d'une unité de travail, en utilisant les techniques de la comptabilité publique, de la comptabilité analytique de projet et du contrôle de gestion (par exemple la mise en place du PMSI, Programme de médicalisation des systèmes d'information)
- Utiliser les outils et les systèmes d'information spécifiques au secteur (complétés d'outils de gestion propres) pour évaluer et suivre les activités de son service ou établissements
- Animer et gérer une équipe en utilisant les différentes techniques d'animation de groupe, d'évaluation d'activité (entretien annuel et d'évaluation) et de fixation d'objectifs d'activité. Il applique à cette fonction d'encadrement le droit du travail, des conventions collectives ainsi que les règles de responsabilité civile, pénale et administrative du secteur,
- Intervenir en concevant une ingénierie de projet ou d'organisation dans le cadre de l'accompagnement de réformes ou de projets impliquant une modification des fonctions et métiers. Il est alors chargé de concevoir un dispositif de réorganisation des métiers, de réformes de structures incluant une animation collective.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

INFORMATIONS PRATIQUES

Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

Contenu de la formation

Tronc commun

Parcours M1

Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médicosociaux	EGS150	8	ects
Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	EGS151	8	ects
Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médicosociaux	EGS152	8	ects
Problématiques juridiques dans les établissements de santé	EGS153	8	ects
Management des organisations de santé	EGS154	8	ects
Introduction aux systèmes d'information de santé	EGS155	4	ects
Comptabilité analytique des établissements de santé	EGS156	4	ects
Projet de fin d'études	UASA0S	12	ects

Parcours M2

Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé	EGS215	6	ects
Conduite du changement dans les établissements de santé	EGS217	6	ects
Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	EGS218	6	ects
Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	EGS219	6	ects
Systèmes d'informations et esanté	EGS220	6	ects
Stratégies des établissements	EGS221	6	ects
Fondamentaux d'économie de la santé	EGS232	6	ects

Parcours 1 UE à choisir parmi

Prospective en santé	EGS244	6	ects
Méthodes d'évaluation d'impact des politiques publiques appliquées à la santé	EGS234	6	ects
Evaluation médicoéconomique appliquée	EGS239	6	ects

Parcours 1 UE de langue à choisir parmi :

Anglais professionnel	ANG330	6	ects
Russe en parcours d'apprentissage personnalisé	RUS200	6	ects
Initiation à la langue et culture arabe, parcours collectif	ARA100	6	ects
Français langue étrangère : parcours collectif	FLE100	6	ects
Français langue étrangère: parcours personnalisé d'apprentissage	FLE200	6	ects
Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture Sourde	LSF100	6	ects
Projet fin d'études	UASA0H	6	ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  **0800 719 720**
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr